

**RAPPORT  
ANNUEL**

**20  
15**

## LE COMITÉ

**Laurena ODY BERKOVITS**, présidente, avocate

**Lorena ALVAREZ**, avocate

**Grégoire CARASSO**, conseiller municipal en Ville de Genève

**Pierre CONNE**, Dr méd, MSc, député au Grand Conseil genevois (législature 2013-18)

**Valérie LAEMMEL-JUILLARD**, juge à la Cour de justice

**Camille MAULINI**, avocate

**Claire SMITH**, analyste financière

**Dominique VON BURG**, journaliste

## Représentantes pour l'équipe

Béatrice CORTELLINI

Anne LANFRANCHI

## ADMINISTRATION

**Béatrice CORTELLINI**, directrice, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes et en psychologie d'urgence FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo, certificat en guidance interactive UNIGE

**Andrea EHRETSMANN**, chargée de communication et de recherche de fonds

**Frédérique KING-INGIGNOLI**, secrétaire

**Elise JACQUESON MARONI**, responsable de la communication et de la recherche de fonds

**Nicole RIEDLIN**, secrétaire

**Sofia DOS ANJOS**, intendante

## L'ÉQUIPE

**Manuela ARMUZZI SCHMID**, psychologue dipl. FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo, formée en EMDR

**Amélie BAUDERE**, stagiaire-psychologue

**Jessica CHAN SUM FAT**, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, thérapeute ASTHEFIS, diplômée en psychologie sociale et en cliniques psychothérapeutiques, certifiée en orientation systémique et formations en approches humanistes et cognitivo-comportementales

**Thais DE REZENDEN OSINI**, stagiaire

**Clara FAVRE**, stagiaire-psychologue

**Catherine FLEURY**, assistante sociale HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA

**Mélissa LALLEMAND**, stagiaire HES

**Anne LANFRANCHI**, formatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA

**Corinne LEQUINT AKERIB**, formatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA, formée en aide aux victimes de traumatisme CEF/OC

**Morgan MARLAND**, psychologue

**Julia MIEVILLE**, psychologue

**Karen MONNARD**, psychologue dipl. FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo

**Laetitia SEITENFUS**, psychologue dipl. FSP, MAS en évaluation et intervention psychologiques

**Marta SUAREZ**, conseillère conjugale FRTCC, thérapeute de famille ASTHEFIS, Supervisor ASTHEFIS

**Marie-Caroline TABIN DESCOMBES**, formatrice sociale HES

**Béatrice VILLACASTIN**, psychologue dipl. FSP, certifiée en aide aux victimes FSP et en guidance interactive UNIGE, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo

**Céline VON BURG FLEURY**, psychologue dipl. FSP; formatrice spécialisée HES, diplômée en approche humaniste – Psychodramatiste PDH, formée en EMDR

# SOMMAIRE

---

Le mot de la présidente

2

## **SOUTENIR**

4

Glossaire

10

**Dossier : *Le choix des possibles***

15

## **SENSIBILISER**

28

Bilan et comptes

34

Nous contacter

38

Remerciements

39



# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

## 2015 a été une année charnière pour notre association.

Année charnière parce que nous avons mené à bien des projets qui nous tenaient à cœur en vue de consolider notre action en faveur des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants.

- Nous arrivons au terme de notre grand projet «Soutenons 1000 Femmes de + d'ici fin 2015».
- Nous avons pu poursuivre nos actions de sensibilisation auprès des magistrats du pouvoir judiciaire, des médecins, de la police, des crèches et des pharmaciens.
- Nous avons, avec le centre LAVI de Genève, publié une nouvelle édition de la plaquette «Violence conjugale – Le choix des possibles».
- Nous avons, avec le soutien très apprécié du club Soroptimist Genève Fondateur, organisé une mobi-

lisation orange contre la violence conjugale à l'occasion de la Journée contre les violences faites aux femmes le 28.11.15.

- Nous avons enfin prêté notre concours à Richard Dindo pour son documentaire sur la violence conjugale ainsi qu'à Valérie Poirier et Martine Paschoud pour leur pièce «Un conte cruel».

Année charnière parce que nous - Equipe et Comité- avons pris le temps de réfléchir à l'avenir de notre association :

- Ces réflexions stratégiques nous ont permis de définir nos valeurs, à savoir : (i) compétence et professionnalisme, (ii) bienveillance, confiance et accueil et enfin (iii) créativité.
- Nous avons également réfléchi à notre évolution : dans un environnement avec le soutien fort des autorités publiques mais une stagnation voire une ré-

duction des subventions, nous avons décidé de poursuivre notre croissance avec prudence et réalisme, sachant que nous aurons la lourde responsabilité de chercher et trouver des moyens en augmentation chaque année.

- Une de nos valeurs clé étant la compétence et le professionnalisme, nous avons décidé de mettre l'accent et développer notre expertise en matière de violence conjugale.
- Nous nous sommes interrogés sur notre offre de prestations pour les hommes: des réflexions sont en cours pour un partenariat avec Pharos.

Pour mettre en place ces réflexions, nous avons lancé les bases d'un nouveau grand projet, appelé à prendre la succession de notre projet «Soutenons 1000 Femmes de + d'ici fin 2015». Sachant que la violence conjugale est un fléau qui touche tous les milieux et tous les âges, nous l'avons baptisé «Violence en couple, ouvrons les portes»: ouvrons les portes aux victimes et à leur entourage, aux favorisés et moins favorisés, aux jeunes et moins jeunes, à Montchoisy et ailleurs dans le canton.

À la veille des 40 ans de l'association, nous sommes interrogés sur notre ADN: notre nom «Solidarité Femmes Genève» et le descriptif de notre mission «Aide et soutien aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants». Nous nous sommes rendus compte que le nom de Solidarité Femmes n'est pas parlant en dehors des milieux spécialisés. De même nous avons constaté que le terme de conjugal - qui signifie relatif à l'union des époux - n'est plus adapté aujourd'hui. Nous voulons dès lors mettre en place une nouvelle marque en ligne avec nos réflexions stratégiques: «**AVVEC - Aide aux Victimes de Violences En Couple**»<sup>1</sup>.

Pour conclure, je dirais que rien n'aurait été possible sans le soutien et la générosité de nos donateurs ainsi que de nos bénévoles «ambassadeurs-drices» que je tiens à remercier ici chaleureusement. Mes remerciements vont également aux membres de l'équipe dont le remarquable travail nous permet de voir l'avenir avec sérénité ainsi qu'aux membres du Comité qui œuvrent bénévolement et dans la discrétion en faveur de cette belle cause.

<sup>1</sup> Cette proposition est soumise à l'assemblée générale le 27.02.2016.

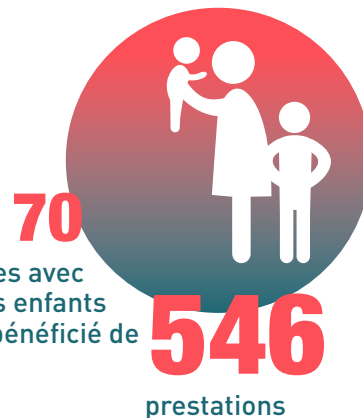
# LES FEMMES VICTIMES EN 2015



entretiens ont été effectués  
au centre de consultation



sont venues au centre  
de consultation





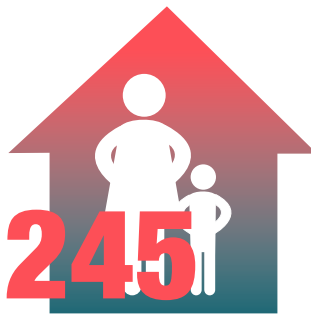
**3'924**

appels de femmes reçus à notre permanence téléphonique



**165**

sont venues à une permanence sans rendez-vous



**3'245**

nuitées ont été comptabilisées dans notre foyer



**802**

prestations collectives dans nos locaux et à l'extérieur

**SOUTENIR**

# SOUTENIR

En 2015, dernière année du projet «Soutenons 1000 Femmes de + d'ici fin 2015» - 777 femmes ont reçu de l'aide dans nos locaux. Soit encore une légère augmentation par rapport à 2014 (765).

## Un soin particulier apporté à l'accueil

Notre pôle accueil\* diversifié (permanence téléphonique\*, permanence sans rendez-vous\*, et séance d'information hebdomadaire\*) continue d'offrir aux victimes le moyen de contact le plus adapté à leur situation. Ainsi, 558 nouvelles femmes au total se sont adressées à nous à travers ces différentes portes d'entrées.

Grâce à la séance d'information\*, nous soutenons également les proches des femmes victimes mais également les professionnels et les étudiants intéressés par cette problématique.

Par ailleurs, sous l'impulsion de nos stagiaires<sup>1</sup>, nous avons rendu notre salle d'attente plus chaleureuse. A présent, nos bénéficiaires peuvent prendre un café ou un thé en patientant et les néons ont laissé la place à une lumière plus douce. Avant de débiter la consultation, les femmes profitent ainsi d'un espace plus agréable.

## « SOUTENONS 1000 FEMMES DE + D'ICI FIN 2015 » OBJECTIF ATTEINT ET DÉPASSÉ !

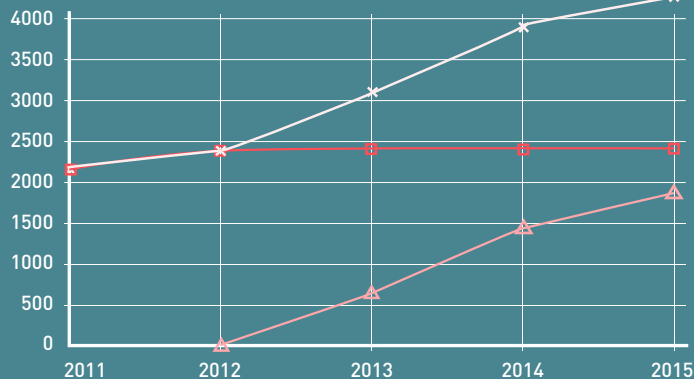
*Au terme des trois ans du projet, le bilan s'avère très positif. En effet, nous avons pu apporter un réel soutien (un suivi en consultation) à 1'396 femmes de plus. Notre objectif est donc non seulement atteint (+1000) mais également dépassé de près de 40%. En parallèle, le nombre de consultations supplémentaires a donc suivi la même courbe ascendante, atteignant le chiffre de 3'927 au lieu des 3'027 consultations visées. Les entretiens mère-enfant\* ont également connu une progression sensible de 31%. Rappelons que pour atteindre ces résultats, le nombre de permanences téléphoniques, la permanence sans rendez-vous ainsi que les plages dédiées à la consultation ont été « augmentées » grâce aux fonds récoltés auprès d'institutions publiques et donateurs privés. Nous les remercions ici vivement de nous avoir permis de répondre à un besoin qui est bien là.*

<sup>1</sup> Voir encadré page 9

\* Chaque astérisque correspond à une définition de notre glossaire page 10



## Consultations : Contrat de prestations et projet « 1000 Femmes de + »



- référence du nombre de consultations de base à honorer (année 2012). Tout entretien supplémentaire fait partie du nombre d'entretiens réalisés dans le cadre du projet « 1000 Femmes de + ».
- ▲ nombre de consultations en plus par année
- ✕ nombre de consultations par année pour l'Etat et le projet

<sup>2</sup> Voir bilan du projet « Soutenons 1000 Femmes de + d'ici fin 2015 » ci-dessus

## Progression stable des consultations individuelles\*

En 2015, le nombre de consultations a poursuivi la progression entamée en 2013. Nous sommes passés de 3'838 entretiens en 2014 à 4'251 cette année (+ 10.76%)<sup>2</sup>. Au total, 703 femmes ont pu bénéficier d'un suivi et pour le 68% d'entre elles, il s'est agi d'un accompagnement à moyen et long terme (deux entretiens et +).

## Les entretiens mère - enfant(s)\* : prendre en compte la famille

Notre association propose cette prestation depuis 1995 et a acquis une expertise en matière d'évaluation de l'impact de la violence conjugale sur les enfants. En 2015, 70 femmes sont venues en consultation avec leurs enfants, de nourrissons à jeunes adultes.

## Le groupe, une prestation importante pour nos bénéficiaires

Solidarité Femmes propose différents types d'activités groupales pour les femmes hébergées ainsi que pour les autres bénéficiaires. Nous avons dispensé 802 prestations collectives en 2015. Durant les groupes de parole\*, les femmes victimes peuvent échanger sur leur expérience respective. Alors que les groupes informels\* offrent un espace de convivialité pour des conversations plus décontractées.

## UNE NOUVELLE BROCHURE POUR LES PERSONNES VICTIMES ET LES PROFESSIONNEL-LE-S

*Solidarité Femmes et le Centre LAVI\* de Genève ont conçu et rédigé une nouvelle brochure qui s'intitule « Violence conjugale : le choix des possibles »<sup>1</sup>.*

*Entre vulgarisation et spécialisation, cette brochure a été pensée pour être aussi accessible et compréhensible que possible aux personnes victimes, tout en leur donnant suffisamment d'informations pour qu'elles puissent se déterminer en connaissance de cause et être autonomes dans leurs choix et décisions. S'adressant prioritairement aux femmes, principales victimes de violence conjugale, cette brochure pourra également être utile à des hommes vic-*

*times, ainsi qu'aux proches et aux professionnel-le-s concerné-e-s par ce type de violence. Elle se présente en effet comme un outil de travail utile pour l'ensemble des professionnel-le-s des domaines psychologique, médical, social et juridique concernés. Cette publication a été éditée avec le soutien du Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes (BPEV). Elle est à consulter et/ou à télécharger sur les sites internet respectifs de Solidarité Femmes et du Centre LAVI. Elle peut également être commandée auprès du BPEV<sup>2</sup>.*

<sup>1</sup> Voir dossier page 15

<sup>2</sup> Voir les coordonnées du BPEV page 26



# 25'000

brochures de prévention ont été éditées  
en collaboration avec le Centre LAVI

## LA PAROLE AUX STAGIAIRES

*Notre association accueille des psychologues-stagiaires depuis de nombreuses années. Nous avons un partenariat avec la HETS de Genève. Pendant six mois, les stagiaires participent à l'entier de nos activités en mettant l'accent sur le champ qui répond le mieux à leur formation respective.*

*Nous avons demandé aux stagiaires ce que leur passage à Solidarité Femmes leur a apporté. Voici un résumé de leurs réponses. Il s'agit avant tout pour elles d'une première confrontation au phénomène de la violence conjugale et à ses effets ainsi qu'aux différentes techniques d'aide utilisées par les professionnelles de l'association. Toutes insistent sur le fait d'avoir énormément appris sur le réseau genevois, mais également découvert des difficultés d'ordre pratiques et légales (celles liées aux permis de séjour, par exemple) qui limitent l'aide. Les stagiaires psychologues notent s'être familiarisées avec différents outils techniques comme l'écoute active et l'entretien motivationnel.*

*Par ailleurs, elles soulignent la large gamme de nos interventions et voient le soutien psychosocial comme un atout. Ressortent aussi la prise*

Nous donnons également des séances d'information sur la violence conjugale\* à l'extérieur, auprès de nos associations partenaires ainsi que des membres du réseau.

### Hébergement

En 2015, le nombre de nuitées dans notre foyer\* a sensiblement augmenté (+31.58%). Nous sommes passés de 2'466 nuitées en 2014 à 3'245 cette année. Cette progression s'explique par le plus grand nombre d'enfants accompagnant leur mère durant le séjour par rapport aux années précédentes. De plus, il est à noter l'allongement de la durée moyenne de séjour qui s'élève à 125 jours contre 83 l'an passé.

Nous remercions chaleureusement les stagiaires actuelles et passées pour leur implication : Adèle, Amélie, Clara, Julia, Mélissa, Morgan et Thaïs.

*en charge ouverte adaptée aux besoins de chaque bénéficiaire ainsi que l'approche centrée sur l'autonomisation, le tout déployé dans un esprit d'équipe solidaire.*

# GLOSSAIRE

## *Centre de consultation LAVI de Genève*

Il s'agit d'une association privée, subventionnée par les pouvoirs publics, qui a ouvert ses portes en 1994 suite à l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1993 de la Loi fédérale sur l'Aide aux Victimes d'Infractions (LAVI). Cette structure a pour mission d'apporter aux victimes d'infractions et/ou à leurs proches, directement ou en faisant appel à des tiers, une aide psychologique, juridique, sociale, médicale et/ou matérielle.

## *Consultation individuelle*

Chaque femme qui a recours à notre structure bénéficie d'un premier entretien d'orientation afin d'évaluer sa situation et ses besoins. Par la suite, elle peut bénéficier d'un entretien

de type psychosocial ou psychologique. Solidarité Femmes travaille selon des approches en victimologie, systémiques, cognitivo-comportementales et humanistes.

## *Cycle de la violence conjugale*

La violence intervient par crises entrecoupées de périodes plus ou moins calmes. On parle du cycle de la violence.

1. **L'escalade.** L'auteur instaure un climat de tension (plaintes, accusations, gestes brusques)
2. **L'explosion.** L'auteur agresse psychologiquement ou physiquement la victime.
3. **La justification:** L'auteur explique ses actes violents par des facteurs extérieurs (problèmes

au travail, le mauvais comportement de sa partenaire...)

4. **La lune de miel:** L'auteur cesse ses actes violents, cherche à se faire pardonner et promet de changer.

Tôt ou tard le cycle reprend. Et au fil du temps, les phases sont souvent de plus en plus rapprochées et les agressions de plus en plus graves. La période de calme peut aller jusqu'à disparaître.

## *Entretien mère-enfant(s)*

Notre association a depuis toujours été attentive à l'impact de la violence conjugale sur les enfants. En effet, 80% des femmes victimes qui consultent sont mères. Nous proposons donc aux femmes et à leur(s) enfant(s) un espace où ces derniers peuvent

exprimer leurs préoccupations et leur anxiété par rapport à la situation de violence.

### *Entretien motivationnel*

Solidarité Femmes a développé cette technique qui est à la fois un style relationnel et une modalité de prise en charge. Cette approche a été reconnue comme efficace dans des champs variés de la santé, mais aussi pour toute personne qui souhaite opérer un changement dans sa vie. Il s'agit à la fois d'un outil d'évaluation lors de l'initiation de la démarche et un moyen de préparer la rupture avec un comportement problématique. Elle est notamment utilisée avec succès lors de la permanence téléphonique.

### *Foyer*

Solidarité Femmes propose un hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfants. Ce lieu confidentiel et sécurisé comporte 5 chambres privatives avec accès aux installations collectives (cuisine, salon, salle de jeux, sanitaires). La durée maximum de séjour est de 6 mois. Diverses prestations hebdomadaires sont incluses comme un entretien psychosocial, un groupe de gestion de la vie commune ou encore un entretien familial.

### *Groupe de parole*

Solidarité Femmes propose à ses bénéficiaires, hébergées ou non, différents groupes de parole. Ces groupes qui réunissent six participantes en moyenne sont enca-

drés par deux professionnelles. Les femmes peuvent échanger dans la confidentialité et le respect autour de thème comme l'affirmation de soi, les ressources de protection ou encore les capacités de reconstruction.

### *Groupes informels*

Ces groupes permettent aux femmes de se retrouver lors de fêtes organisées par l'association ou pour des moments de loisirs. Ils s'adressent aux femmes encore suivies au centre de Montchoisy ainsi qu'aux pensionnaires du foyer et même aux anciennes consultantes (Fête de Noël avec l'équipe et le comité par exemple). Nous proposons également des journées mère-enfant(s) en été (ex : sorties au parc aquatique).

### *Permanence sans rendez-vous*

Chaque semaine, le mardi entre 16h et 18h, nous proposons une plage d'accueil aux femmes qui souhaitent établir un premier contact ou ont une question précise. Les personnes sont ensuite orientées vers notre consultation ou un autre service adapté.

### *Permanence téléphonique*

Elle est le pilier central de notre pôle accueil et compte 18 heures hebdomadaires en 2015. Ce moyen de contact est très majoritairement utilisé par les femmes victimes de violence conjugale, mais aussi par leurs familles et leurs proches.

### *Pôle accueil*

Notre pôle accueil est diversifié afin de faciliter l'accès au soutien. Il consiste en une permanence téléphonique\*, une permanence sans rendez-vous\* et une séance d'information\*.

### *Projet « Soutenons 1000 femmes de + d'ici fin 2015 »*

Ce projet est né du constat qu'une part importante de femmes, actuellement victimes de violence conjugale dans notre canton (nous estimons ce nombre à 8'000), reste dans l'ombre et ne fait appel à aucune structure. Soit parce que les femmes n'ont pas encore identifié qu'elles vivent cette situation, soit qu'elles sont ambivalentes par rapport à une demande d'aide.

Trois objectifs principaux ont été définis :

- informer les femmes victimes de violence conjugale pour les aider à en parler
- faciliter la prise de conscience des femmes concernées
- convaincre l'entourage que chacun-e peut agir et être un relais entre les victimes et l'association.

En parallèle à cette campagne, nous avons renforcé nos prestations.

### *Séance d'information*

Nous proposons chaque jeudi une séance d'information d'une heure destinée à un public varié : personnes directement concernées, proches, professionnels et auteurs. Cette présentation, éla-

borée en collaboration avec le Centre LAVI Genève\*, transmet des informations concernant la violence conjugale, les lois et l'accès au réseau.

### *Violence conjugale*

«Tout autant que des actes d'agression physiques, comme des coups de poing ou de pied, la violence infligée par le partenaire comprend les rapports sexuels imposés, des formes de harcèlement psychologique comme intimidation ainsi que des comportements de contrainte comme isoler la personne de sa famille ou lui restreindre l'accès à l'information» (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2002).

Au niveau genevois, la violence conjugale est définie dans la

loi cantonale sur les violences domestiques dans un article consacré aux différents types de ces violences: par «violences domestiques», la loi F 130, article 2, désigne «une situation dans laquelle une personne exerce des violences physiques, psychiques, sexuelles ou économiques sur une autre personne avec laquelle elle est liée par un rapport familial, conjugal, de partenariat ou d'union libre, existant ou rompu».

### *Violence économique*

La violence économique c'est interdire ou obliger la partenaire à travailler, s'appropriier son salaire ou son argent, la priver du pouvoir de décision concernant les ressources financières communes.

### *Violence physique*

La violence physique c'est pousser brutalement, gifler, donner des coups de poings et de pied, mordre et brûler.

### *Violence psychologique*

La violence psychologique c'est insulter, humilier, menacer, détruire les affaires de la partenaire, la priver du droit d'aller et venir librement et/ou de rencontrer les personnes de son choix, harceler.

### *Violence sexuelle*

La violence sexuelle c'est contraindre la partenaire à subir, à accomplir ou à être confrontée à des actes ou à des contacts sexuels sans son libre consentement.







# DOSSIER

VIOLENCE CONJUGALE.  
LE CHOIX DES POSSIBLES



La publication de cette brochure, réalisée en collaboration avec le Centre LAVI et le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences conjugales, constitue un des événements de l'année 2015 pour Solidarité Femmes.

Forte d'une centaine de pages, elle a en effet l'ambition non seulement d'apporter des réponses pratiques et concrètes aux personnes confrontées à la violence conjugale, mais aussi de les soutenir, de leur ouvrir des voies de réflexion. En d'autres termes, de les accompagner pour qu'elles ne se sentent pas seules face au problème qu'elles affrontent.

La brochure aborde aussi le sujet du soutien nécessaire aux enfants pris dans l'engrenage de la violence conjugale et s'intéresse directement aux questionnements de l'entourage des victimes.

Elle constitue enfin un outil précieux pour les professionnel-le-s qui sont en contact avec les personnes vivant une situation de violence conjugale.

*Jessica CHAN SUM FAT*

*Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP*

*Béatrice CORTELLINI*

*Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP*

*Béatrice VILLACASTIN*

*Psychologue FSP*



**Pendant sa vie de couple, une femme sur cinq est victime de violence conjugale en Suisse (Gillioz et al. 1997). Des hommes aussi subissent des violences en couple, psychologiques surtout. Une femme sur 10 vit en ce moment de la violence physique ou sexuelle au sein de son couple. A Genève, cela représente 8'000 femmes. Les victimes appartiennent à tous les milieux, sont de toutes conditions. Cet ouvrage en effet est le fruit de l'expérience des victimes qui ont réussi à transformer leur vie, ainsi que des chercheurs, des thérapeutes, des femmes et des hommes de loi qui combattent ce fléau depuis des décennies. Cette brochure s'adresse aussi bien aux personnes qui vivent la violence conjugale qu'à leur entourage et à toutes celles et ceux que ce sujet interpelle. Car pour chacune et chacun, dans sa position, il est possible d'agir !**

## Un premier « bestseller »

Solidarité Femmes et le Centre LAVI ont vocation à développer la complémentarité de leurs prestations au bénéfice des femmes victimes de violence conjugale. Plus d'un tiers des personnes qui s'adressent au Centre LAVI consultent pour une situation de violence conjugale. C'est donc tout naturellement que le partenariat avec Solidarité Femmes, qui s'occupe exclusivement de ce problème, s'est intensifié.

Notre première brochure commune a vu le jour en 2000. Intitulée «La violence est inacceptable. Violence conjugale, que faire?», elle s'adressait principalement aux femmes victimes de violence conjugale. Déjà coéditée par les deux associations et le Service pour la promotion de l'égalité de Genève, cette brochure a été pionnière en apportant des informations sur les aspects légaux et les aides concrètes à disposition des personnes victimes. Elle a fait l'objet d'une très large diffusion (plus de 30'000 exemplaires) et a dû être rééditée à deux reprises, en 2001 et 2004.

Nous sommes heureux que cette collaboration ait pu être reconduite en 2015, avec pour résultat l'édition d'une nouvelle brochure, plus volumineuse et plus complète: «Violence conjugale. Le choix des possibles»

## Pourquoi cette nouvelle brochure ?

Au quotidien, dans notre travail de soutien psychosocial et thérapeutique, nous réalisons que si les personnes victimes apprécient de recevoir des informations sur les démarches concrètes qu'elles peuvent effectuer face à leur situation de violence conjugale, ces informations ne couvrent cependant qu'une partie de leurs besoins.

En effet, ces personnes sont souvent submergées par tellement d'émotions et de questionnements qu'elles ont de la peine à mettre en place des actions concrètes. Elles ont donc besoin d'être accompagnées également dans ce qu'elles vivent en elles-mêmes. D'où la décision de tenir compte, dans la nouvelle brochure, de l'ensemble du processus qu'elles traversent.

Par ailleurs, nous sommes régulièrement confrontées aux questionnements sur ce que vivent les enfants des victimes de violence conjugale, ainsi qu'aux difficultés vécues par les personnes de leur entourage, y compris les professionnels. Cette nouvelle brochure les prend également en compte.

Avant d'entrer dans le contenu de la brochure, il vaut la peine de s'arrêter sur le modèle transthéorique de changement développé à la fin des années 1970

par les psychologues James O. Prochaska et Carlo C. DiClemente. Souvent, en effet, il est à la base de nos interventions thérapeutiques, raison pour laquelle nous nous en sommes servi pour structurer la brochure.

## Les étapes du « modèle transthéorique du changement »

Ce modèle a été développé afin de décrire les étapes par lesquelles passent les personnes qui souhaitent effectuer un changement dans leur vie. À la base, il était surtout utilisé pour les personnes dépendantes à certaines substances.

Mais nous nous sommes rendu compte que ce modèle était également très utile dans notre travail de suivi psychosocial et thérapeutique. En effet, chercher à sortir d'une situation de violence conjugale nécessite un réel changement dans une vie. Sans compter que la question de la dépendance est également présente dans un couple, puisque mettre en commun sa vie avec une autre personne crée de fait des « dépendances », tant légales qu'affectives, financières, parentales, etc.



**Le processus de changement revu par Solidarité Femmes** dans le cadre de la violence conjugale décrit les 5 étapes suivantes:

**La précontemplation**: la personne victime n'a que peu conscience de son problème. Elle vient souvent consulter pour faire plaisir ou sous la pression de son entourage.

**La contemplation**: Ayant pris conscience de son problème et souhaitant le résoudre, la personne victime ne sait toutefois pas comment s'y prendre. Elle éprouve des sentiments contradictoires, qui la mettent dans une situation d'ambivalence et donc d'incertitude quant à la démarche à effectuer.

**La préparation à l'action**: Les personnes victimes recherchent des informations et se préparent à agir pour changer la situation.

**L'action**: Les personnes victimes agissent, effectuent des démarches concrètes pour tenter de modifier la nature de la relation conjugale.

**Le maintien à l'action**: Les personnes victimes vivent des conséquences de leur action. Ces conséquences peuvent s'avérer positives, mais elles peuvent aussi engendrer de nouvelles difficultés. Les efforts doivent donc être poursuivis pour éviter de revenir à la situation antérieure.

Si la situation n'a pas changé de manière satisfaisante, la personne victime recommencera ce cycle, permettant une nouvelle action. Cette série d'actions rapprochera la personne victime du but recherché : la fin des violences.

Comme ce modèle le montre à l'évidence, l'intervention des professionnels ne peut pas être la même selon l'étape dans laquelle se trouve la personne victime. Cette dernière en effet ne sera en mesure de recevoir que les paroles et les informations correspondant au stade où elle se trouve.

## La brochure : structure et contenu

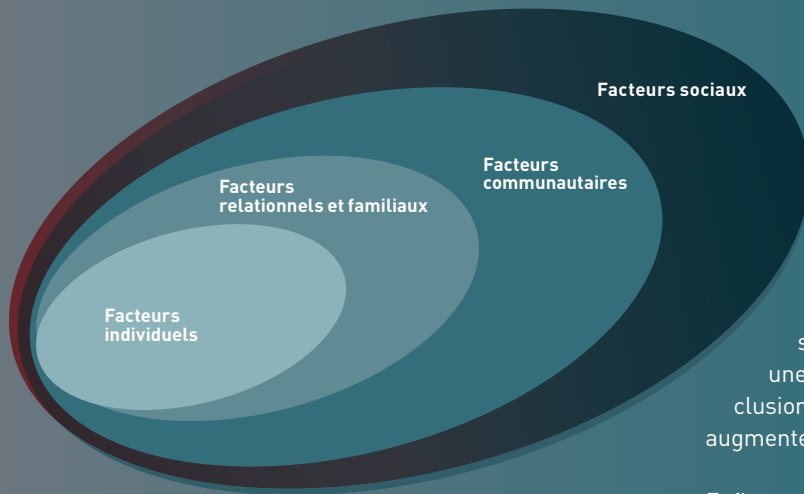
Quand elle se saisira de cette brochure, la personne victime de violence conjugale se trouvera donc à l'une de ces étapes de ce cycle. En structurant la brochure suivant ces différents stades, nous lui permettrons de suivre tel ou tel chapitre en fonction de ses besoins du moment.

Ainsi, **le premier chapitre** reflète la première étape nécessaire au changement, celle qui consiste à prendre conscience de ce que l'on vit. D'où son titre : **« Identifier et comprendre la violence conjugale »**. A ce stade, les personnes qui consultent - pour elles ou pour une connaissance - nous parlent de

*Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (2002) la violence conjugale est favorisée par la présence de nombreux facteurs. Le modèle ci-contre met en avant le fait que tant des facteurs sociaux, communautaires, relationnels et familiaux, que des facteurs individuels jouent un rôle dans la présence de violence au sein d'un couple.*

conflits et de disputes de couple plutôt que de violence conjugale. Et cela même si la peur s'est installée ou que les coups se répètent.

Ce chapitre explique donc ce qu'est la violence conjugale à travers des définitions, des chiffres, des modèles, mais aussi à travers un test qui permet de reconnaître si l'on est confronté à de la violence conjugale dans son couple ou dans celui de ses connaissances. Par exemple : Est-ce que mon ma partenaire me fait peur, m'insulte, me gifle, me donne des coups, me contraint à des relations sexuelles, m'interdit de travailler ?



Ce modèle met en évidence qu'aucun facteur n'explique à lui seul les causes de la violence ; 4 niveaux sont impliqués :

**Au niveau individuel**, le modèle considère notamment les facteurs biologiques, les troubles psychologiques ou de personnalité, la toxicomanie, les antécédents de comportements agressifs ou de maltraitance subis comme des caractéristiques personnelles qui augmentent le risque de vivre de la violence, que l'on soit victime ou auteur-e.

**Au niveau relationnel**, la présence de facteurs comme le type de relations familiales, avec les pairs

ou dans le couple, la présence d'une faible capacité de communication et de négociation dans le couple, la dépendance affective, une relation de pouvoir inégalitaire vont exposer davantage au risque de violence.

**Au niveau communautaire**, les contextes socio-économiques des personnes comme une faible insertion sociale, la pauvreté, l'exclusion ou l'isolement contribuent également à augmenter le risque de violence conjugale.

Enfin, **au niveau sociétal**, le rôle de la société face à l'existence de la violence conjugale est pris en compte, puisque les normes sociales et culturelles ont un impact sur l'acceptation de la violence. Il est tenu compte notamment des rapports d'inégalité entre femme et homme, de la rigidité des rôles impartis à chacun.

Ce modèle offre non seulement la possibilité de comprendre les causes de la violence mais suggère également des pistes d'action, en renforçant des facteurs de protection. Chaque niveau étant relié aux autres, en agissant sur un niveau cela se répercutera sur les autres. Par exemple, en agissant au niveau sociétal à travers la promotion de lois qui protègent les personnes victimes, les risques de violence conjugale sont aussi réduits à d'autres niveaux.

**Le deuxième chapitre** renvoie à l'étape faisant suite au choc que l'on a vécu en réalisant que l'on est victime de violence conjugale, ce qui laisse place à de nombreux sentiments. Ce chapitre s'intitule : « **Vivre de la violence conjugale** ».

Par exemple Sophie (nom d'emprunt) qui se trouve dans cette phase dit lors d'un entretien : « je n'en peux plus, continuer comme ça, j'en meurs à petit feu, mais partir m'est impossible, j'ai beaucoup trop peur... »

Ce chapitre décrit l'ambivalence et la difficulté de choisir ce qu'il faut faire dans une telle situation. Il explique la paralysie qui se saisit alors des personnes victimes, une passivité souvent incomprise par l'extérieur. Ce chapitre permet de comprendre qu'il est normal que les personnes victimes sont généralement traversées de sentiments de honte, de culpabilité, de peur. Qu'elles sont aussi sous l'emprise de leur partenaire, développent une impuissance à changer la situation et s'isolent. Tout cela complique et ralentit le passage aux actions qui pourront changer la situation.

**Le troisième chapitre, « Envisager une vie sans violence conjugale »** permet d'imaginer et de préparer l'action qui conduira au changement. Les personnes, à ce stade, nous expliquent qu'elles veulent que ça change mais qu'elles ne savent pas comment s'y prendre.

La brochure dresse alors l'inventaire des nombreuses possibilités d'actions qui peuvent modifier la situation de violence conjugale telle qu'elle est vécue. En effet, entre les deux extrêmes - accepter la violence de la relation de couple ou se séparer - de nombreuses solutions existent. Par exemple, s'ouvrir du problème à ses proches, entamer une thérapie individuelle ou de couple, rechercher un emploi/ une formation, appeler la police en cas de violence, etc. Toutes ces actions aident la personne victime à sortir de l'impuissance et à retrouver sa capacité d'agir. L'autonomie et la liberté de penser retrouvées modifieront la relation de couple. Ce chapitre a pour objectif d'identifier les actions qui sont adaptées aux situations diverses. En effet, tout n'est pas toujours possible à un moment donné, mais il y a toujours quelque chose à faire. D'où le titre de la brochure « Violence conjugale. Le choix des possibles ».

*Pour que la personne victime retrouve ses ressources et soit capable de changer la situation, il faut du temps et du soutien. Elle a besoin de retrouver à la fois la confiance en sa capacité d'agir et l'assurance quant à l'efficacité de ses actions.*

*Il s'agit donc d'identifier l'action qui est à portée et qui contribuerait à résoudre le problème. Sur la base du Modèle écologique de l'OMS, Solidarité Femmes a élaboré ce tableau d'exemples d'actions qui contribuent à réduire les risques de violence conjugale.*



Actions sur les facteurs individuels	Actions sur les facteurs relationnels et familiaux	Actions sur les facteurs communautaires	Actions sur les facteurs économiques	Actions sur les facteurs sociaux
Connaissance de soi	Modification des relations interpersonnelles	Sortir de l'isolement - insertion sociale	Indépendance financière	Interventions de tiers et d'autorités
<b>Faire</b> une thérapie individuelle	<b>Entreprendre</b> une thérapie de couple ou de famille	<b>Contacteur</b> des professionnel-le-s	<b>Commencer</b> une formation	<b>Demander</b> la présence d'une tierce personne lors d'une situation à risque
<b>Retrouver</b> des loisirs	<b>Faire</b> une médiation si la communication le permet	<b>Revoir</b> sa famille	<b>Chercher</b> un emploi	<b>Appeler</b> la police
<b>Faire</b> du sport	<b>Etre</b> plus sûr-e de soi et communiquer ses opinions	<b>Contacteur</b> ses ami-e-s ou collègues	<b>Se renseigner</b> sur ses droits au chômage	<b>Demander</b> au juge de définir la garde des enfants
<b>Avoir</b> des moments de détente	<b>Vivre</b> séparément	<b>Faire</b> de nouvelles rencontres	<b>Ouvrir</b> son propre compte bancaire	<b>Faire</b> valoir son droit de quitter le domicile
<b>Prendre</b> soin de soi	<b>Partager</b> les tâches parentales	<b>Avoir</b> un téléphone portable à soi	<b>S'informer</b> sur le droit à des aides sociales	<b>Entamer</b> des mesures juridiques
<b>Renforcer</b> son estime et sa confiance en soi	<b>Demander</b> des mesures protectrices de l'union conjugale	<b>Intégrer</b> un groupe associatif, communautaire ou religieux	<b>Etre</b> responsable de sa gestion financière	<b>Réfléchir</b> aux rapports hommes-femmes et à leur impact dans le fonctionnement de son couple

**Le quatrième chapitre, «Agir face à la violence conjugale»**, détaille les actions concrètes possibles et tient lieu de guide. Les personnes se sentent prêtes et nous les accompagnons dans les démarches à effectuer à cette étape.

Ce chapitre explique donc comment faire appel aux services offerts par différentes structures. Il peut s'agir de consultations spécialisées auprès d'un médiateur, d'un thérapeute, d'un avocat, de la police, d'un foyer, etc. Ce chapitre apporte en plus des informations sur le recours à la justice civile ou pénale.

**Le cinquième chapitre, «Continuer à changer sa vie»**, a pour objectif de maintenir le changement effectué. Il présente des outils qui permettent de surmonter les doutes quant aux conséquences de l'action entreprise.

En effet, lorsqu'une personne agit pour résoudre son problème, elle peut se trouver face à des conséquences à la fois positives et négatives :

**Anna (nom d'emprunt)** explique lors d'une consultation : «J'ai pensé qu'avec un emploi tout s'arrangerait car mon mari me disait que j'étais inutile et ne l'aidais pas mais il surveille désormais constamment mon téléphone. Cependant, je suis très contente de voir du monde et d'avoir un peu d'argent pour m'acheter des vêtements que je peux choisir moi-même.»



Cette déclaration illustre comment toute action, même minime, peut provoquer du stress, des émotions positives et négatives. Les outils et les informations proposés dans ce chapitre devraient aider les personnes à faire face dans une telle période.

**Le sixième chapitre, «Accompagner les enfants victimes de la violence conjugale»,** rappelle que les enfants sont touchés par cette réalité. Ils peuvent être directement victimes de la violence. Mais même quand ils ne le sont pas – ce qui est généralement le cas – ils subissent les conséquences néfastes de ce climat.

Ce chapitre prend en compte les inquiétudes que les parents ou les proches peuvent ressentir par rapport aux enfants. Il décrit également les impacts possibles de la violence conjugale sur les enfants et offre des moyens de soutien.

**Le septième chapitre, «Jouer un rôle en tant que témoin de la violence conjugale»,** s'adresse lui directement à l'entourage.

Il propose une liste d'actions envisageables pour agir en tant que témoin. Il démystifie également une série de croyances répandues à propos de la violence conjugale, ce qui clarifiera les choses pour les éventuels témoins quant au rôle qu'ils peuvent jouer.

Quant au **huitième Chapitre, « Répertoire d'adresses utiles »,** il sert de guide et d'assistance aux personnes qui cherchent à sortir de leur isolement. Il fournit les coordonnées de tous les services spécialisés où l'on peut obtenir de l'aide.

**Remerciements** à Dominique VON BURG, journaliste et membre du Comité, pour son aide précieuse à la rédaction de cet article.

**Illustrations** Mirjana Farkas

### **Bibliographie**

- Cortellini, B., Monnard-Devolz, K., Villacastin, B. (2010). Le processus de changement et l'entretien motivationnel : appropriation d'outils de travail. Genève : Solidarité Femmes.
- Fry, C. & al.(2000). La violence est inacceptable : Violence conjugale, que faire ? Genève : Service de promotion de l'égalité entre homme et femme, Centre de consultation LAVI, Solidarité Femmes.
- Gillioz, L., De Puy, J., Ducret, V. (1997). Domination et violence envers la femme dans le couple. Lausanne : Payot.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2002). Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève : OMS.
- Prochaska, J. O., & Di Clemente, C. C. (1992). The transtheoretical approach. Dans J. C. Norcross, & M. R. Goldfried ( dir ), Handbook of psychotherapy integration. 300 - 334. New York, NY, US : Basic Books, Inc.

## Un outil d'accompagnement pour toutes et tous

« **Violence conjugale. Le choix des possibles** »  
ouvre des pistes de solutions et de compréhensions nouvelles sur les moyens de construire une vie de couple sans violence.

### **Pour commander la brochure, veuillez contacter :**

Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes  
et hommes et de prévention  
des violences domestiques (BPEV)  
8 Rue du 31- Décembre  
CH - 1207 Genève  
T : 022 388 74 50  
egalite@etat.ge.ch





# LES PROFESSIONNELLS EN 2015



# LE GRAND PUBLIC



700 personnes ont porté  
notre t-shirt  
(Course de l'Escalade,  
Mobilisation orange)

**1 mois**

de prévention dans



**132**

officines de pharmaGenève



« like » depuis juin 2014



**415**

personnes se sont assises sur le banc  
de la Treille pour manifester contre  
la violence conjugale

**SENSIBILISER**

# SENSIBILISER

En cette dernière année du projet «Soutenons 1000 Femmes de + d'ici fin 2015», nos actions de communication grand public se sont principalement adressées à l'entourage et à de nouveaux professionnels.

## Événement public et sensibilisation de partenaires-clé

L'entourage des personnes victimes de violence conjugale - qu'il soit privé ou professionnel - est essentiel car il permet souvent à ces dernières de faire le pas pour demander de l'aide. Notre rôle et donc l'objectif visé lors de nos différentes actions est de les aider à détecter des signes puis de leur donner quelques clés simples pour soutenir un proche, une voisine, une collègue ou une patiente. Un slogan, des chiffres, des séances d'information pour mieux expliquer la problématique complexe de la violence conjugale : tous ces moyens divers et variés sont importants pour alerter la population sur ce fléau qui touche actuellement une femme sur dix à Genève. En 2015, nous avons mis en place deux actions spécifiques. La première avec les pharmacies de PharmaGenève et la seconde avec le Club

## LA VIOLENCE CONJUGALE AU CŒUR D'UN DOCUMENTAIRE

*Cette année, notre association a été au cœur d'un projet artistique. Le cinéaste documentariste suisse, Richard Dindo a choisi de parler de la violence conjugale en tournant un film sur Solidarité Femmes et son réseau. Une année durant, le réalisateur a dans un premier temps effectué un vrai travail d'immersion en observant nos diverses prestations d'aide ainsi que nos actions de sensibilisation.*

*Privilégiant les témoignages filmés, Richard Dindo a interviewé plusieurs collaboratrices, offrant ainsi le regard de professionnelles sur la violence conjugale et leur travail au quotidien. Il s'est également entretenu avec plusieurs de nos bénéficiaires afin de recueillir leur histoire. Avant même que le tournage n'ait démarré, Richard Dindo s'exprimait ainsi : «Ce sera un film dont les images elles-mêmes reflèteront une certaine beauté comme une marque de respect envers les femmes filmées». Nous nous réjouissons de découvrir ce documentaire qui sortira sur grand et petit écrans courant 2016.*



Soroptimist Genève-Fondateur, afin de mobiliser les Genevois-ses contre les violences faites aux femmes et la violence conjugale en particulier<sup>1</sup>.

### Nos slogans parlent aux femmes victimes

Parallèlement à ces deux opérations ponctuelles, nous avons comme les deux années précédentes diffuser nos flyers à l'intention de l'entourage mais également des victimes. A nos partenaires et associations membres du Réseau genevois ainsi qu'aux avocats et aux médecins qui sont souvent confrontés à la problématique de la violence conjugale. Au total, 30'000 flyers ont été diffusés. Pour nos bénéficiaires, l'action la plus pertinente et la plus efficace reste la mise à disposition de nos flyers dont les slogans font écho à leur vécu personnel<sup>2</sup>.

Par ailleurs, nous avons reconduit l'opération t-shirt à la Course de l'Escalade les 5 et 6 décembre dernier. Là encore, nos 300 t-shirts orange fluo au slogan « Contre la violence conjugale, vous êtes notre meilleur relais » ont trouvé preneurs en moins de 40 minutes.

<sup>1</sup> Voir encadré page 33

<sup>2</sup> Lire bilan du projet « Soutenons 1000 Femmes » page 32



## FORMATION ET PRÉVENTION AVEC LES PHARMACIENS

*La prévention et le conseil de premier recours font partie du travail des professionnel-le-s de la santé que sont les intervenant-e-s en pharmacie. À ce titre, ils entretiennent au quotidien une relation de confiance avec leur clientèle. C'est pourquoi Solidarité Femmes s'est associée à pharmaGenève, qui regroupe plus de 130 officines dans notre canton, afin de sensibiliser un maximum de collaborateurs-trices à la problématique de la violence conjugale.*

*Notre module de formation a été dispensé à 105 intervenant-t-e-s en pharmacie afin de leur permettre de réfléchir sur la posture professionnelle à adopter face à une femme victime. Puis, en novembre, la sensibilisation a pu être élargie au grand public, soit à des milliers de clients des pharmacies membres de pharmaGenève qui ont mis nos flyers de prévention à disposition. Un grand merci à Jean-Luc Forni, son président, pour sa collaboration et la sensibilité dont il a fait preuve face à cette problématique.*

« SOUTENONS 1000 FEMMES DE + D'ICI FIN 2015 »

## DE NOMBREUSES ACTIONS AUPRÈS DE PUBLICS TRÈS DIVERS

*Pour soutenir 1000 Femmes de + d'ici fin 2015 et pouvoir aller au-devant de ces personnes qui, par manque d'information, honte ou peur ne viennent pas jusqu'à nous, une campagne a été lancée début 2013 à l'intention des victimes en général et des jeunes mères en particulier. En 2014 et 2015, l'accent a été mis sur l'entourage qui est un relais précieux entre les victimes et nous. En effet, une voisine, un frère, une collègue ou un ami peuvent aider à provoquer le déclic.*

*Ainsi, parallèlement à l'élaboration d'un nouveau matériel d'information sur l'association (plaquette, site internet, page Facebook), de nombreuses actions ont été menées. Certaines chaque année, d'autres de manière ponctuelle. Voici quelques exemples :*

- diffusion de flyers dans le réseau genevois
- clip vidéo de prévention dans les cinémas
- stands (Salon du Bébé ; Salon RH)
- affiche à l'arrière de bus TPG

- t-shirt avec slogan à la Course de l'Escalade
- conférences (Salon RH, Ladies Lunch)
- flyers dans 132 officines de pharmaGenève
- sensibilisation des professionnels (sages-femmes, policiers, ressources humaines).
- Mobilisation contre la violence conjugale : 415 personnes sur le banc de la Treille
- Articles, interviews, reportages dans les médias

*Des milliers de Genevois ont ainsi pu en savoir plus sur cette problématique qui est complexe. Beaucoup de fausses croyances sur le sujet sont à faire connaître afin d'aider les victimes mais aussi l'entourage et les professionnels.*

*Pour nos bénéficiaires, l'action qui est apparue comme la plus pertinente et efficace en termes de prévention et d'aide est la diffusion de flyers s'adressant à différentes catégories de victimes. En effet, les « slogans » inspirés directement de paroles recueillies auprès de femmes suivies chez Solidarité Femmes, font écho à ce qu'elles ont vécu ou vivent encore.*



### Les ressources humaines sensibilisées

Nous avons également poursuivi la sensibilisation des collaborateurs-trices RH dans les entreprises. La relation entamée en 2014 avec les employés d'une grande multinationale à Meyrin lors d'une journée de volontariat dans nos locaux, a été enrichie d'une séance de formation au siège. Trois ans après son lancement, notre module de formation est apprécié là où il est donné. Généralement, les entreprises le considèrent comme un outil précieux pour gérer les situations de violence conjugale. Néanmoins, la mise en place d'un tel module n'est pas si évident, ce sujet demeurant délicat pour l'entreprise qui craint de trop s'immiscer dans la vie privée de ses employées. Mais comme beaucoup de personnes extérieures au couple finalement. Il s'agit d'un projet de longue haleine qui trouve petit à petit sa place dans le monde du travail.

En qui concerne la formation académique, Solidarité Femmes a continué d'intervenir dans le cadre de la HETS (Haute Ecole en travail Social) et supervisé les travaux pratiques de masters en psychologie.

## « MOBILISATION ORANGE » : 415 PERSONNES ONT RÉPONDU À L'APPEL

*Samedi 28 novembre, Solidarité Femmes et le Club Soroptimist Genève-Fondateur ont relevé le défi de faire s'asseoir plus de 300 personnes sur le banc de la Treille, en Vieille-Ville de Genève. Au total, 415 personnes ont répondu à l'appel pour dire non à la violence conjugale. Ce record a été enregistré au RecordSetter, un organisme similaire au Guinness Book. Les SIG avaient même illuminé le Jet d'eau en orange pour l'occasion. L'événement portait le nom de Mobilisation orange en référence au mouvement mondial initié par le Secrétaire général des Nations Unies - Orange your world - afin de signifier son refus des violences commises envers les femmes. Le 25 novembre est la journée pour l'élimination des violences faites aux filles et aux femmes à travers le monde.*

# BILAN ET COMPTES

Comtesas + Gerficom S.A.  
FIDUCIAIRE www.cplug.ch

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de

### L'Association Solidarité Femmes, Genève

Mesdames, Messieurs,



En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association solidarité Femmes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux normes RPC (plus particulièrement la norme RPC 21) et aux exigences légales, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts, à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) et à l'application des normes RPC lors de l'établissement des états financiers.

Comtesas + Gerficom SA

	
Giuseppe Lamicela Agent fiduciaire diplômé Agrément n° 110703	Fabrice Gouthière Expert réviseur agréé Agrément n° 105145

Genève, le 3 février 2016  
BFC&G SA

Annexes : - comptes annuels  
(bilan total CHF 688'482.45, compte de résultat, annexe)

## Bilan au 31 décembre 2015

<b>ACTIFS</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
<b>Liquidités</b>		
Caisse	2'951.70	3'751.50
CCP 12-2961-6	155'189.24	445'711.08
CCP 10-227204-0	41'783.50	35'701.80
CCP 12-141302-7	430'185.86	309'151.01
	<b>630'110.30</b>	<b>794'315.39</b>
<b>Créances à court terme</b>		
Créances hébergement	9'440.25	12'243.00
	<b>9'440.25</b>	<b>12'243.00</b>
<b>Actifs transitoires</b>		
Charges payées d'avance	625.15	574.95
Produits à recevoir	45'564.75	20'000.15
	<b>46'189.90</b>	<b>20'575.10</b>
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>685'740.45</b>	<b>827'133.49</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		
<b>Immobilisations</b>		
Mobilier, matériel		
& installation affectés	9'741.90	15'375.90
./. Fonds d'amortissements	-6'999.90	-9'995.94
	<b>2'742.00</b>	<b>5'379.96</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>688'482.45</b>	<b>832'513.45</b>

<b>PASSIFS</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		
Créanciers sociaux	20'894.35	20'933.40
Créanciers divers et charges à payer	13'966.40	29'602.50
Produits encaissés d'avance	650.00	120'250.00
Provision solde vacances non prises	33'327.00	12'525.00
Provision remboursement sinistre	9'361.70	9'590.50
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-	464.44
<b>TOTAL FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME</b>	<b>78'199.45</b>	<b>193'365.84</b>
<b>FONDS AFFECTÉS</b>		
Fonds Aménagement & déménagement	1'387.30	2'436.80
Fonds Sensibilisation	283'070.20	220'597.45
Fonds hébergement	33'990.63	36'042.20
Fonds 1000+ Femmes	206'357.12	336'357.12
Fonds Compétences & Bibliothèques	19'462.75	14'295.55
Fonds prestations spécialisées enfants	40'000.00	-
<b>TOTAL FONDS AFFECTÉS</b>	<b>584'268.00</b>	<b>609'729.12</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres reportés	29'418.49	29'233.40
Résultat de l'exercice	-3'403.49	185.09
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>26'015.00</b>	<b>29'418.49</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>688'482.45</b>	<b>832'513.45</b>

Compte de profits  
et pertes  
au 31 décembre 2014

<u>PRODUITS</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Subventions</b>		
Etat de Genève	725'999.00	725'999.00
Communes genevoises	8'000.00	8'000.00
	<b>733'999.00</b>	<b>733'999.00</b>
<b>Subventions en nature</b>		
Mise à disposition de locaux	120'332.00	120'332.00
Association Partage	224.45	1'206.41
	<b>120'556.45</b>	<b>121'538.41</b>
<b>Dons affectés</b>		
Entreprises et fondations	374'859.98	411'000.51
Dons Privés	29'121.65	97'788.35
Communes genevoises	41'650.00	71'850.00
	<b>445'631.63</b>	<b>580'638.86</b>
<b>Cotisations</b>		
Cotisations	4'000.10	3'450.00
	<b>4'000.10</b>	<b>3'450.00</b>
<b>Revenus propres</b>		
Hébergements foyer	74'306.00	80'940.30
Participation des usagères	90.00	280.00
Autres revenu d'activités	2'295.00	2'295.00
	<b>76'691.00</b>	<b>83'515.30</b>
<b>Autres produits</b>		
Produits divers et sur ex. antérieur	7'088.64	3'280.15
	<b>7'088.64</b>	<b>3'280.15</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'387'966.82</b>	<b>1'526'421.72</b>



# NOUS CONTACTER



## Permanence téléphonique 022 797 10 10

les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
entre 14h et 17h  
les mercredis et vendredis entre 9h et 12h

## Permanence sans rendez-vous

les mardis entre 16h et 18h

## Séance d'information

Violence conjugale, que faire ?  
les jeudis à 9h (sans rendez-vous, durée 1h)

Toutes nos prestations, à l'exception de l'hébergement,  
sont gratuites.

46, rue de Montchoisy

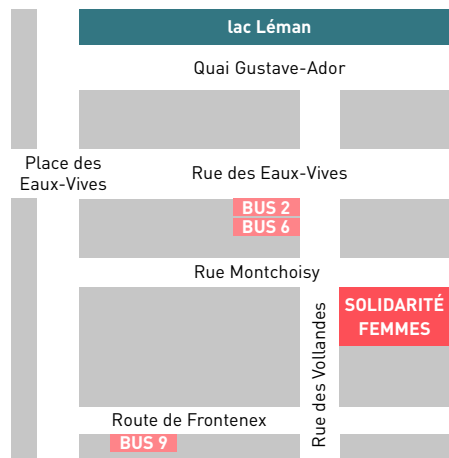
1207 Genève

Téléphone: 022 797 10 10

Fax: 022 718 78 30

[www.solidaritefemmes-ge.org](http://www.solidaritefemmes-ge.org)

[info@solidaritefemmes-ge.org](mailto:info@solidaritefemmes-ge.org)





# MERCI

## **NOUS ADRESSONS ICI NOS VIFS REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES DE SOLIDARITÉ FEMMES**

Au **Canton de Genève** qui assure la plus grande part du budget de fonctionnement et garantit la pérennité de notre action.

À la **Ville de Genève** qui met gracieusement à disposition de notre association les locaux, nous permettant ainsi de remplir notre mission d'aide sociale et psychologique auprès des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants.

### **Aux communes genevoises suivantes qui, par leurs subventions, reflètent la vocation cantonale de Solidarité Femmes et soutiennent ainsi son action :**

Aire-la-Ville, Avusy, Carouge, Céligny, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Genthod, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Puplinge, Russin, Satigny, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Veyrier.

### **Aux personnes, associations, fondations et institutions qui, par leurs services ou leurs dons, renforcent notre mission :**

Association catholique de l'action sociale et éducative, Association Partage, Association « Un Enfant, Un Cadeau », C&A Foundation, BMW Moto Club Genève, Catholic Women's Circle, Club Soroptimist Genève-Fondateur, Communauté des Religieuses Trinitaires, Consulat Général du Brésil, Fondation Coromandel, Fondation Divesa (une Fondation du Groupe Assura), Fondation Francis & Marie-France Minkoff, Fondation de la Loterie Romande, Fondation Hans Wilsdorf, Foyer Arabelle, International Women's Club of Nyon, La Traverse, OAK Foundation, pharmaGenève, Toutes en moto, Union paysanne du Canton de Genève – Cartigny, Vide-Greniers d'Anières, 24 Fit Club Geneva, ainsi que le cinéaste Richard Dindo et le photographe Haykel Ezzeddine.

### **Aux entreprises qui par leurs services ou leurs dons ont contribué à la réalisation de nos objectifs:**

Bacardi-Martini SA, Banque Cantonale de Genève, Capital Group Companies Global, Cargill International SA, Cyber Network SA, Hewlett-Packard (Suisse) SA, Procter & Gamble Services (Switzerland) SA, SITA, Willow Stream SA.

### **Et des remerciements tout particuliers vont à nos bénévoles ainsi qu'aux membres bénévoles de notre Comité et à notre présidente qui ne ménagent pas leurs efforts pour la réussite de notre mission !**

# MERCI

## **NOUS TENONS À ADRESSER ICI NOS CHALEUREUX REMERCIEMENTS À NOS DONATEURS ET DONATRICES ET / OU MEMBRES**

ALVAREZ Lorena  
ANDERFUHREN Marie  
ANDREETTI Ana Cristina  
ARMAS Ana-Cristina  
ARQUIER Marie-Claire  
BACHMANN BADER Brigitte  
BAHRAMI Makameh  
BERNASCONI Maria  
BERNER Daniel  
BERSIER Anne-Lise  
BERTANI Lorella  
BERTHET Catherine  
BEYELER Sylvie  
BIEDERMANN Stéphanie  
BOUCHET Frédérique  
BREGANI Héléne  
BREITLER Christine  
BROTO-ANGHELOPOULO Diane  
BUCHS Valérie  
BUFFLE Martine &  
Jean-Claude  
BUNZLI Maria  
BURKE Mildred  
CAMPOS-FISCH Lyola  
CARASSO Grégoire

CAVIEZEL STILLWAGON  
Catherine  
CHAN SUM FAT-LEE CHOON  
Marie  
CHANTANARATT NGUYEN Salisa  
CHARLIER PUTALLAZ Claudine  
CHATAGNY David  
CHATAGNY Monique  
CICUREL Lucienne  
CLAUSEN Véréna  
CONNE Pierre  
CORTELLINI MAYEUX Joëlle  
CORTELLINI René  
COURTINE Nathalie & CRUSI  
Roberto  
CUERQ Jessica  
CUISINIER Virginie  
DE GIUSEPPE Lorena  
DE PERROT Françoise  
DE ROVINELLI Elisabeth  
DEL VAL Paloma  
DENERVAUD Jean-Marc  
DESSUET-GENET Anne-Françoise  
DOMINGUEZ Sara  
DUBOIS FERRIERE Christa  
DUCRET Véronique  
DUPRAZ Colette  
ECUVILLON Alice  
EMERICH Catherine  
EXCHAQUET Antoine  
FAVRE Monique  
FAVRE Patrick

FELDER Dominique  
FLEURY Gilles  
FLEURY Marie-Françoise  
FONTAINE Chantal  
FONTANA Barbara  
Foyer Arabelle  
FRANK Ian  
FREDERIC Esther  
GERMANN NICOD Isabelle  
GIAUQUE Nadine  
GOLAZ-CONSTANTIN Nelly  
GOLOVINE Claude  
GROSS Martine  
GUDAT Uwe  
GUERDAN Viviane  
GUIGNET Alain  
GUINOT Serge  
HAERING Albert-Luc  
HALDIMANN Maryline  
HÄMMERLI Rita & Reinhard  
HEREDIA Aurélio  
HOOG Janine  
HUNSBEDT Dominique  
IMBODEN Claire  
INGIGNOLI Emanuelle  
JEANBOURQUIN KAUER  
Marianna  
KARLIN-RIGO Lisa  
KELLER Jean-Pierre  
KERN Ilse  
KIFLE Asli  
KNOCH Tania

KULIKOVA Yulia  
KUMAR Mini  
LAEMMEL-JUILLARD Valérie  
LAMBOTTE Gabrielle  
LANGER Marcelle  
LAPPIERRE Monique  
LEPEU Pascale  
MAMMANA Laurent  
MANCINO Pierre  
MARCHAND-MAITRE Bernadette  
MARKINA Evgenia  
MARLIER Carla  
MARTINELLI-NIETO Damiana  
MARTINEZ Serge  
MAULINI Camille  
MAURY PASQUIER Liliane  
MEILER MITTELU Corina  
MENTHA PITTELOU Carole  
METTRAUX Joseph  
MEYER Pierre-Alain  
MEYLAN Jean-Michel  
MEZZADONNA Nicole Blanche  
MONNARD André  
MORARD Marie-José  
MORETTI Diane  
ODY BERKOVITS Laurence  
OPERIOL PESSE Sophie  
PAPO THOMPSON Hilary  
PARINI Lorena  
PERLER-ISAAZ Frédérique  
PERRON Valérie  
PIDOUX Anna Maria

PLUME Amélie  
RAGETH Jean-Pierre  
RAMA Karina  
RAVANO MELLI Laura  
REYMOND Evelyn  
REZZONICO Ariane  
RICART Maria-Angeles  
RICHARD Amélie  
RIEDER Arabelle  
RIESEN Monique & Norbert  
ROAL Anne-Mary  
ROCHAT Quynh Linh  
ROCHAT Sylvia  
ROD-GRANGE Elisabeth  
RODRIK Albert  
ROL Anne-Mary  
ROTHLIN Hansjoerg  
RUBAN BLANC SUISSE  
RUIZ Daniel  
RUIZ Jacqueline  
SANCHEZ Maria-José  
SIMONNET Florian  
SINTES Frédéric  
SMITH Claire  
SORDET Véronique  
STEHLE Claire-Lise  
ST-PIERRE Véronique  
STREIT-GROUX Yvonne & Eddy  
STURZENEGGER Mireille  
SWAIN Helen  
TABIN Marie-Odile  
TALABARDON Carolina

TALLEUX Denise  
TEMPERLI Philippe  
TEMPESTINI Cathia  
THOENI-MEROZ Jaqueline  
TOSI LACOMBE Marina  
TSCHOPP Françoise  
VENEGAS Luz  
VERNET DUNANT Pascale &  
Christophe  
VINCENT Alexandra  
VON BURG Dominique  
WALPEN Francis  
WEEN Trude  
WEISS Conrad  
WIESER Sibylle  
WIESNER ROCH Ines  
WILLARD Sally Ann  
ZU DOHNA Kerstin

ainsi qu'à toutes celles et ceux qui  
ont souhaité garder l'anonymat.

Graphisme - [aflux.ch](http://aflux.ch)  
Impression - Imprimerie genevoise SA

# SOUTENEZ NOTRE ACTION! CHAQUE DON AIDE UNE FEMME.

CCP 12-2961-6  
IBAN CH15 0900 0000 1200 2961 6



# SOUTIEN PSYCHOSOCIAL ET THÉRAPEUTIQUE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET À LEURS ENFANTS

[WWW.SOLIDARITEFEMMES-GE.ORG](http://WWW.SOLIDARITEFEMMES-GE.ORG)



AVEC LE SOUTIEN  
DE LA  
VILLE DE GENÈVE

